Equipier de Première Intervention



DURÉE



1 jour (7 heures).

PUBLIC



Toute personne volontaire au sein d'une entreprise, association, autres, ...

PRÉREQUIS



Aucun.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Les risques d'incendie sont omniprésents. L'entreprise est un des lieux où il convient de prévenir ces risques pour préserver l'outil de travail. Seule l'action rapide et efficace de chacun peut permettre de maîtriser ces risques. C'est l'organisation de cette action qui permettra de garantir la sécurité des personnes et des biens.

Ce module est conseillé aux établissements «à risques particuliers».

La réglementation : Article R-4227-39 du code du travail.

Reconnaître l'alarme, être capable de donner l'alerte, utiliser les moyens d'extinction appropriés (extincteurs, robinets d'incendie armés, autres...) pour faire face efficacement à un début d'incendie. Intégrer le rôle de l'équipier incendie dans le plan d'organisation interne.

PROGRAMME

Théorie sur le feu,

Causes et effets,

Définition du triangle du feu,

Classes de feux, agents extincteurs,

Exercices pratiques d'extinction sur feux réels,

Démonstration de l'efficacité et de l'inefficacité des agents extincteurs sur toutes les classes de feux.

Définition des rôles,

Principe de l'évacuation,

Présentation d'une organisation type de sécurité incendie,

Principe de fonctionnement d'un P.O.I. (plan d'organisation interne),

Découverte du S.S.I., Echange sur la particularité du site avec visite des installations.

PÉDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique. La souplesse du découpage permet au formateur d'accorder l'importance qu'il jugera nécessaire à telle séquence, en fonction de la nature du public et des besoins exprimés.

Matériel pédagogique et technique

Projections sur écran, exercices de simulation, scénarisation aire de feux, utilisation d'extincteurs et RIA, documentation.